

bait de son piédestal, le pouvoir échappait aux libéraux, mais les Canadiens-français auraient passé pour des gens qui punissent le criminel au lieu de l'encourager. Voilà ce que les ministres ont voulu empêcher. Dans toute cette sale affaire, ils n'ont pas vu plus loin que leurs portefeuilles. Ils n'ont pas même songé un instant à sauvegarder l'honneur de la race. L'important pour eux était de conserver leurs positions. Petits hommes, pitres dépourvus de sens moral, incapables d'une idée noble, ils s'agrippent au pouvoir par les moyens les plus vils et compromettent la réputation de tout un peuple.

Ils ont baillonné Mousseau pour cacher leurs turpitudes.

M. Tessier qui cherche aujourd'hui à se faire élire après être entré dans ce cabinet de fourbes a gagné ses épaulettes en approuvant de son vote toutes les saletés qui sont venues devant la législature depuis qu'il en est membre.

Jamais il n'a eu assez de conscience pour chercher à mettre un terme aux odieuses machinations qui s'organisaient autour de lui dans le but d'empoisonner notre législation. Par son vote il a approuvé aveuglement les tristes exploits de Mousseau. Il était opposé à une Commission Royale.

M. Tessier est l'un de ceux qui n'ont pas voulu que la lumière se fasse jour sur cette législature corrompue. Il sait cependant que Mousseau n'est pas le seul coupable. Il a été trop longtemps en Chambre pour ignorer ce qui s'y passait.

Pourquoi M. Tessier n'a-t-il pas voulu une enquête Royale ?

Voilà une question à laquelle il doit répondre d'une manière satisfaisante avant de s'attendre à ce que les intelligents et libres électeurs de Trois-Rivières votent pour lui.

Blanchissez vos nègres en Chambre, messieurs les libéraux, mais vous ne réussirez jamais à en faire autre chose que des nègres. Le peuple ne se laissera pas surprendre par votre hypocrisie. Personne aujourd'hui n'a confiance dans la législature, parce que la législature, se sentant coupable, a eu peur d'une enquête générale.

Électeurs de Trois-Rivières, approuvez-vous ce gouvernement infâme qui empêche la justice de s'exercer dans la Province de Québec ? Ah, s'il s'était agi d'un infortuné que la misère aurait conduit à quelque petit larcin, avec quels beaux gestes M. Gouin et ses comparses auraient exigé qu'on l'envoyât en prison. Si les soupçons avaient plané sur la tête d'un pauvre homme sans influence, avec quelle cruauté Gouin, Taschereau, Tessier, etc., l'auraient-ils humilié et jeté dans les fers.

---